

RECU EN PREFECTURE

Le 13 novembre 2020

VIA DOTELEC - FAST Actes

077-217702243-20201110-00002810-0E

Délibération n°2020.00098

Marchés publics - Conduite d'exploitation et de maintenance de chauffage, de ventilation et d'eau chaude sanitaire sur les bâtiments de la ville 15M01 - Avenant de prolongation - Autorisation de signature

Séance du 10 novembre 2020

Département de la Seine et Marne

Arrondissement de Meaux

Canton de Mitry-Mory

Nombre de Conseillers Municipaux

en exercice : 33

présents : 25

absents représentés : 3

absents non représentés : 5

L'an deux mille vingt, le 10 novembre, le Conseil municipal, dûment convoqué le 4 novembre, s'est réuni à A l'Atalante - rue Jean Vigo à 18 heures 00, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Julie MOREL, M. Mohamed KACHOUR, Mme Mélanie ZEDE, M. Farid DJABALI, Mme Laure GREUZAT, M. ABDELAZIZ MOUSSA, Mme Florence AUDONNET, Mme Josiane MARCOUD, M. Guy DARAGON, M. Luc MARION, M. Smain TAHAR, Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Louise DELABY, M. Benoît PENEZ, Mme Christine DELSAUX, Mme Hélène BATHOSSE, M. Thierry TARQUIN, Mme Dorothee TOPALOVIC, M. Sylvain BERNARD, Mme Audrey CHARIFI ALAOUI, M. Hamé SOUKOUNA, M. William GALLÉ

ABSENTS REPRESENTÉS :

M. Malik GUEYE donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, Mme Catherine AMARI donne pouvoir à Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, M. Zakarya ARBAOUI donne pouvoir à M. Mohamed KACHOUR

ABSENTS NON REPRESENTÉS :

M. Gérard GAUTHIER, Mme Patricia RUBIO, Mme Houria ATTLANE, M. Laurent PRUGNEAU, M. Michael VAQUETA

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Mélanie ZEDE

Hôtel de Ville
Secrétariat général
11/13, rue Paul
Vaillant-Couturier
77297 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 61 10
Fax : 01 60 21 61 48

www.mitry-mory.net
info@mitry-mory.net

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Délibération n° 2020.00098

Marchés publics - Conduite d'exploitation et de maintenance de chauffage, de ventilation et d'eau chaude sanitaire sur les bâtiments de la ville 15M01 - Avenant de prolongation - Autorisation de signature

Le conseil Municipal,

Sur le rapport et la proposition de M. Franck SUREAU, Adjoint au Maire, délégué aux finances, travaux, voirie, entretien du patrimoine et accessibilité,

Vu la note de synthèse,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération 2015.00034 du conseil municipal du 31 mars 2015 autorisant Madame le Maire à signer le marché 16M06,

Vu les circonstances exceptionnelles et imprévisibles liées au Covid-19,

Considérant l'intérêt pour la Ville de prolonger le marché existant, dans les mêmes conditions d'exécution, afin d'assurer la maintenance des équipements durant la saison de chauffe en cours,

Considérant l'accord de l'entreprise Engie Cofely, aux fins de prolonger leurs prestations aux conditions en vigueur.

Considérant la durée nécessaire pour revoir le cahier des charges et organiser une procédure de mise en concurrence et définir une date adaptée,

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant au marché avec la société Engy Cofely,

Vu l'avis favorable de la Commission Administration Générale du 3 novembre 2020,

DELIBERE **A l'unanimité**

DECIDE de prolonger la durée du marché 15M01 jusqu'au 31 mai 2021,

APPROUVE le projet de d'avenant avec la société Engy Cofely.

AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Et ont, les membres présents, signé au registre.

Pour extrait conforme,

Charlotte BLANDIOT-FARIDE

Maire de Mitry-Mory



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au contrôle de légalité.